

LA TRANSYLVANIE

Organe du comité national

des Roumains de Transylvanie et de Bucovine

Le bulletin de la quinzaine

Le Parlement de M. Marghiloman a ratifié le traité de Bucarest. Il ne pouvait pas faire autrement. En même temps, M. C. Arion, ministre roumain des Affaires étrangères, a réédité à Jassy les menaces de von Kuhlmann contre M. Bratiano, tandis que M. Marghiloman annonçait, en outre de ses prétendues réformes financières dont l'inspiration germanique est criante, la suspension de l'inamovibilité des juges, afin que M. Bratiano ne puisse pas échapper au châtement national, pour avoir pris la responsabilité de l'intervention roumaine dans la guerre. Et, en effet, par cela seul que M. Marghiloman a craint ne pas trouver de juges pour condamner cet homme, il a été obligé de recourir à un acte si grave : l'abolition provisoire de l'inamovibilité des juges, ce qui lui permettra d'ériger en magistrats des agents philoboches de toute confiance. Ce fait prouve quels sont le prestige et la popularité de M. Bratiano dans tout le pays. Tant d'honneur ne pouvait pas manquer de réveiller certaines vieilles inimitiés qui, les derniers temps, s'étaient assoupies.

Le grand événement de cette dernière quinzaine, vu surtout au point de vue de l'avenir des nations opprimées, et du point de vue supérieur de l'idéal de justice et de liberté, c'est, sans conteste, la reconnaissance de l'indépendance intégrale des Polonais et des Tchèques. *La Transylvanie* et tous les Roumains, aussi bien ceux d'Autriche-Hongrie que ceux du royaume, ne peuvent que se réjouir de ce grand succès des deux nations, sœurs d'oppression, et fêter avec elles ce grand événement. *La Transylvanie* et le comité national des Roumains de Transylvanie et de Bucovine félicitent de ce succès M. Roman Dmowsky et M. Edouard Benes ainsi que leurs amis et collaborateurs, et ils rendent hommage à leur patriotisme et à leur belle et indomptable énergie dans la poursuite de ce noble but. Les Roumains voient dans ce succès le présage de la réalisation

de leur propre idéal qui est analogue et solidaire avec celui des Polonais et des Tchèques.

**

Nous avons eu à fêter un exploit d'armes des plus considérables et que la dernière quinzaine venait d'enregistrer, sur le front italien, à la gloire de nos frères d'Italie. Ce triomphe de l'Italie vient de souligner encore davantage et hâter l'écroulement de l'Autriche-Hongrie, si bien symbolisé par la déclaration de l'indépendance de la Bohême et de la Pologne. Ce succès est particulièrement cher au cœur roumain, car les Roumains sont des Italiens d'origine et, attachés à l'Italie par toutes les fibres de leur cœur et par les souvenirs ancestraux. Nous envoyons au peuple italien, à la glorieuse armée italienne, à l'éminent commandant en chef, le général Diaz, et au grand roi Vittorio Emanuele III notre tribut de profonde admiration et nos hommages très respectueux, ainsi que nos vœux ardents pour que l'Italie écrase définitivement les armées de la tyrannie austro-magyare et qu'elle libère les peuples qui gémissent sous le joug des Habsbourg. Comme l'Autriche-Hongrie est devenue un instrument passif entre les mains de la Prusse, elle n'a plus de raison d'être autre que celle de servir les projets de domination universelle de l'Allemagne. C'est pourquoi les coups assésés à l'Autriche-Hongrie portent directement contre le militarisme prussien. Les 20.000 prisonniers autrichiens pris par les armées italiennes ainsi que les 200.000 soldats austro-magyars mis hors combat nous rapprochent sensiblement de cette paix de liberté et de justice que tout le monde attend avec impatience.

**

Coincidence significative et au plus haut point symptomatique, quelques jours seulement après la déclaration de l'indépendance de la Pologne et de la Bohême, les nations alliées et la France en particulier ont fêté avec grand éclat et avec enthousiasme le 4 juillet, anniversaire de l'Indépendance de la grande république des États-Unis. Ce jour béni et glorieux entre tous coïncide avec l'arrivée des contingents qui complètent le premier million de soldats américains en France. La grande démocratie américaine, appréciant à leur juste valeur les bienfaits de la liberté conquise, s'est offerte à aider le vieux monde à conquérir sa liberté, confisquée par les puissances de tyrannie et de proie. Le grand citoyen qu'est le Président Wilson complète au nom de l'humanité entière l'acte, inoubliable de Washington, son prédécesseur, qui libéra la confédération nord-américaine. Désormais, la journée de 4 juillet sera une fête pour tous les peuples de l'univers, mais plus particulièrement pour nous autres, nations opprimées, qui attendons de notre grande et puissante sœur américaine l'appui qui manquait jusqu'ici à nos efforts de libération. Le Président Wilson et les citoyens libres des États-Unis sont, après la France, le grand espoir des peuples qui aspirent à l'indépendance et à la liberté.

Il y a de longs mois depuis qu'une telle série de faits d'armes et d'événements heureux n'avait plus souri aux alliés. Nous avons l'impression, la certitude même, que nous nous trouvons à un tournant décisif de cette effroyable guerre et que la cause de la justice et de la liberté des peuples

est gagnée. Tel est le sens qui se dégage du grand discours que le Président Wilson vient de prononcer à Washington à cette mémorable occasion. Dans ce discours, en effet, nous, les nations opprimées, trouvons tout le réconfort désirable et la *charte* de nos meilleures destinées pour l'avenir.

LA MUSE TRANSYLVAINNE

On s'est souvent demandé quel était le vrai berceau de la poésie populaire roumaine. Nous serions tentés de répondre, tout d'abord, que la question est oiseuse, car c'est du cœur populaire, en quelque lieu qu'il se trouve, que jaillit spontanément cette source d'inépuisable poésie. Le Roumain est né poète. Il l'est naturellement, nous allions dire malgré lui, aussi bien sur les rives du Danube que sur les sommets des Carpathes; aussi bien dans les collines transylvaines que dans les plaines infinies du Baragan. Il chante, presque avec les mêmes accents, en Bessarabie, en Bucovine, en Macédoine et jusqu'en Istrie. Et nous avons vu des prisonniers roumains, dans les lointaines provinces de la Russie, non seulement redire les vieilles chansons du pays, mais continuer encore la tradition poétique de leur race en composant, sur le mode populaire, mélancolique et berceur, des chansons dont quelques unes ont été recueillies et qui ne sont pas les moindres joyaux du trésor lyrique de la race roumaine.

Mais il y a eu des régions plus privilégiées les unes que les autres au point de vue poétique. Et ce furent surtout celles où les Roumains ont le plus souffert. Car la muse roumaine n'est pas une muse joyeuse. Elle n'aime que médiocrement le rire et la plaisanterie. Elle est intérieure et peu descriptive. Ses thèmes de prédilection sont : la souffrance, l'amour, l'exil. Même les longs récits épiques que l'on retrouve dans les « *Chansons d'antan* » (*Cântece batrinesti*), sont entremêlés de fragments purement lyriques, où ces thèmes reviennent comme un inévitable refrain.

La Transylvanie est à un double titre, une de ces régions privilégiées du lyrisme populaire roumain. Elle fut le berceau historique de la race et c'est sur son sol que durent retentir les premiers chants du peuple qui naissait. Elle fut aussi la terre martyre pendant d'interminables siècles, et c'est sa plainte à demi étouffée, mais jamais exterminée par les tyrans turcs, allemands ou hongrois; c'est cette plainte multiforme qui fut ou qui inspira le meilleur de la poésie populaire roumaine, comme elle inspira les très grands poètes sortis de son sol, les Goga, les Coshbuc et toute leur pléiade.

La forme poétique populaire la plus fréquente en Transylvanie est la « *doîna* ». Le grand poète roumain Vasile Alexandri a excellemment défini la *doîna* en la chantant elle-même sur le rythme qu'elle préfère, avec les expressions qui lui sont familières. Nous nous sommes attachés, dans cette traduction, ainsi que dans les autres, à conserver scrupuleusement le rythme et à reproduire autant que possible la simplicité familière de l'expression.

LA DOÏNA

Doïna, Doïna! C'est la chanson, si douce
Que je ne puis partir sitôt que je l'entends.
Doïna, Doïna. Chanson aux vers de flamme,
Je m'arrête immobile à tes premiers accents.

Quand vient passer sur nous le souffle du printemps
Je m'en vais au dehors chanter la doïna,
Je la chante, éperdu, dans le parfum des fleurs
Dans les bois, dans les champs, avec les rossignols.

Et quand revient l'hiver aux rafales glacées
Je chante à mon foyer encore la doïna.
C'est la consolation caressante des jours,
C'est la consolation caressante des nuits!

Quand le bourgeon renaît triomphant dans les bois
Je chante la chanson de guerre et de vaillance
Et quand la feuille tombe au creux de la vallée
Je redis la chanson de tristesse infinie.

C'est elle que je dis, elle que je soupire,
La doïna, seul chant qui me soutient toujours
Et je la chanterai, je la murmurerai
Car c'est la doïna qui fait toute ma vie.

La plupart des *doïnas* sont fort courtes et ne comprennent guère que deux ou trois strophes de quatre ou cinq vers. Mais quelques unes comportent des développements plus longs qui les rapprochent des *ballades* et des *chansons épiques*.

En voici une sur un thème extrêmement fréquent dans tous les pays roumains : l'amour et la mort :

LE TOMBEAU

Je suis allé aux lieux où j'ai aimé
Mais je n'ai plus trouvé ma toute belle.
Puis j'ai suivi la voix du vent
Et j'ai rencontré un tombeau
Et le vent soupirait auteur.

L'herbe frissonnait doucement...
Ah, pauvre et malheureux de moi!
Si je sentais la mort venir
Comme je voudrais, je le jure,
Qu'on m'enterrât dans ce tombeau.

Le thème de l'amour malheureux est encore plus fréquent. Voici une *doïna* qui commence par la formule traditionnelle : *Foaie verde...* (*feuille verte...*), sorte d'invocation à la nature que l'on retrouve, avec des variantes innombrables et souvent inattendues dans la plupart des *doïnas*. Elle appartient à une série particulièrement chère aux légendes transylvaines où les contes de fées tiennent une si large place.

LEANA

Sombre feuille du vert fusain...
J'ai suivi le chemin du val
Et j'ai rencontré Leana.
J'étais à cheval; elle, à pied,
Elle avait un collier de fleurs,
Des clématites aux oreilles
Et attirait tous les regards
Dès que je fus près de la belle
J'implorai d'elle une fleurette:
Je lui demandai la fleur de son sein...
Elle me donna une fleur de lys.
Je lui demandai la fleur de ses lèvres...
Elle me donna un œillet pourré.
Je lui demandai de l'eau de la source...
Elle la troubla d'un regard d'amour.
Je lui demandai de l'eau non troublée...
Elle m'en donna bouillante d'amour.
Lorsque j'eus bu l'eau qu'elle me donna,
Leana soudain, tout autre apparut...
Elle m'apparut une violette,
Près de la fraîcheur d'un fin ruisseau;
Mais quand je sautai à bas du cheval
Pour prendre la fleur et la respirer,
La violette alors soudain se changea
En un papillon aux ailes de feu.
Je voulus le prendre... il s'est envolé!
Et boire au ruisseau... il était tari!
Ah! malheur à moi, quelle lourde faute!
Cette Leana m'a ensorcelé
Que tu sois, aussi, Leana, maudite
Par ce pauvre enfant que tu as troublé.
Puisses-tu devenir un nuage noir...
Et pleuvoir des pleurs d'amour insensé !

La haine du Hongrois brutal, insolent et grossier se retrouve dans un très grand nombre de chansons populaires. Voici une *doïna* sur un thème assez singulier : c'est l'amour d'un Roumain pour une jeune Hongroise. On y retrouve le sentiment de la supériorité de la race latine sur la race mongole :

LA FONTAINE AUX DEUX SAPINS

A la Fontaine aux deux sapins
J'ai tué deux Hongrois, deux frères
Pour une fillette hongroise
Qui ne m'était point ennemie;
Une enfant de près la frontière,
La fille d'un boyard hongrois.

Comme elle était à la fontaine,
Et qu'elle montrait ses bras blancs
Tout aussitôt je fus charmé
Et je baisai les beaux bras blancs.
L'enfant alors se renversa
Et je me couchai dans ses bras.

Mais les frères, jeunes encore,
S'enflammèrent comme dragons
Ils se mettent à ma poursuite
Et se précipitent sur moi.
Alors j'ai levé ma massue
Et les ai assommés tous deux
Sous les deux sapins ils reposent
A l'ombre des croix du chemin
Et sous la fraîcheur de la brise
A la tête, aux pieds de leur tombe
J'ai placé des fleurs de muguets.
Et les jeunes filles qui passent
Pleurent amèrement leur sort.

Mais jamais la haine d'une nation opprimée contre la lâcheté de ses tyrans, jamais la soif ardente de vengeance ne s'est exprimée, peut-être avec une force plus magnifique que dans la fameuse *Hora Révolutionnaire*, la *Carmagnole* des Roumains de Transylvanie, où le refrain : « *Trageti hora, ca sa joc...* » rappelle la sauvagerie ardente du : « *Vive le son! vive le son du canon!* »

La voici, telle que l'a recueillie le poète V. Alexandri :

LA HORA REVOLUTIONNAIRE

Horia et Closhca se sont rencontrés;
Ils ont allumé un grand feu
Et chantaient en dansant autour.

Sur la plaine vaste et déserte
Brûle un feu allumé par nous
Laisse le brûler et s'étendre...
Car il brûle au pays hongrois!

Tournez la hora ! que je danse
A la lumière de ce feu !

Hongrois à la longue moustache,
J'ai dit à la mort de t'atteindre !
J'ai dit au feu de te brûler !
J'ai dit à la croix de te perdre !
Tournez la hora.....

Hongrois, Hongrois, chien enragé !
Tu m'en fait tant endurer...
Mais enfin mon temps est venu
Où je vais pouvoir me venger
Tournez la hora...

J'ai gravi la montagne à l'aube
Et j'ai pris la foudre aux nuages
Puis, du sommet vertigineux,
Je l'ai lancée en terre hongroise !
Tournez la hora

Horia, Coshca tous deux ensemble
Abandonnés par leur étoile

BCU Chantent encore sur le Bûcher Library Cluj

Il nous faudrait donner encore quelques exemples de ces innombrables poésies que l'on appelle, là-bas, les chansons de *catanie* où les Transylvains gémissent contre l'ennui et la honte de servir dans les armées de l'empereur. Nous espérons revenir avec quelques détails sur ce sujet fort intéressant au point de vue de la psychologie du soldat transylvain.

C'est toujours au rythme des vieilles chansons de chez eux que les bataillons transylvains, reformés en Russie, en France, en Italie ont marché et marcheront d'un pas alerte aux côtés de ceux qui veulent l'affranchissement de tous les opprimés et le châtement de tous les bourreaux. Le charme nostalgique de leurs chansons d'exil ne fait qu'aviver leur vaillance, exaspérer leur volonté de revoir les champs de blé et de maïs qu'ils ont cultivés, les vergers de prunes noires, et les collines et la forêt immense qui couronne les monts, la forêt carpathique qui fut le refuge et l'abri de la race pendant tant de siècles et qu'il faut défendre contre une nouvelle violation de l'ennemi.

Corbeau, Corbeau, mon petit frère,
Pourquoi croasser au soleil,
Aurais-tu faim? Aurais-tu soif?
Aurais-tu le désir de la verte forêt!
— Non je n'ai pas faim, non je n'ai pas soif
Mais j'ai le grand désir de ma verte forêt!

Francis LEBRUN.

La question d'Autriche-Hongrie

La question d'Autriche-Hongrie ressemble à celle de la Turquie. Après 1870 le principe de la diplomatie européenne était l'intégrité de l'empire ottoman. On s'est efforcé de consacrer un état de choses qui demandait le maintien des populations chrétiennes sous le joug d'un peuple lequel, selon l'expression du Président Wilson, est incapable d'adopter la mentalité des peuples civilisés. L'Allemagne avait intérêt à maintenir cet état et comme la France était elle-même obligée de subir la loi du plus fort, l'Europe se résigna à tolérer la persistance de la barbarie. Les victoires remportées en 1877 changèrent à peine le sort des populations subjuguées ; le traité de Berlin a voulu le perpétuer. Ni les massacres des Arméniens, ni ceux des populations chrétiennes de Macédoine n'ont ému les pays occidentaux. Tant que l'incendie était localisé en Orient, personne ne fit rien, d'autant moins que l'Allemagne avait pris la Turquie sous sa protection.

Pendant quarante ans on ne parlait que de conserver le *statu quo* dans les Balkans. L'Occident, par amour pour la paix à tout prix, n'avait cure des souffrances endurées par les nationalités soumises à la domination turque. Lorsque les nationalités dont les prises furent laissés par le traité de Berlin sous la domination turque, prirent les armes pour délivrer leurs frères opprimés, la diplomatie occidentale n'a pas hésité à proclamer qu'en dépit des victoires que les peuples alliés pourraient remporter contre les Turcs, l'intégrité de l'empire ottoman serait conservée. Si la diplomatie européenne n'avait pas arrêté les armées victorieuses aux portes de Constantinople, la deuxième guerre balkanique aurait été conjurée et l'empire turc aurait été incapable de fournir à nos ennemis l'aide qu'il lui a apportée dans cette guerre.

J'ai cité cet exemple pour démontrer que la diplomatie agissant contre les peuples a essuyé un échec : que les peuples arrivés à un certain degré de maturité politique s'affranchissent ; donc leur maintien sous une domination étrangère est un danger pour les autres nations.

Or, malgré l'échec que la diplomatie européenne, qui ne s'est presque jamais inspirée des principes de la démocratie, a subi en Turquie, on veut commettre la même erreur en Autriche-Hongrie. Des personnalités éminentes dans les pays de l'Entente veulent admettre le principe de l'intégrité de l'empire des Habsbourg et elles s'obstinent encore à considérer la question des nationalités comme une question intérieure austro-hongroise. Cependant, il ne peut y avoir de doute sur la nature de la question des nationalités austro-hongroises. Ce n'est pas une question intérieure de l'Autriche-Hongrie, car elle intéresse la paix du monde au premier chef. Si la question des nationalités en Autriche-Hongrie n'est pas résolue dans le sens démocratique qui est l'indé-

pendance nationale de chaque groupe ethnique par la réparation de tous les crimes et fautes du passé, l'Europe portera dans son organisme le germe d'une maladie. N'oublions pas que, contrairement à ce que beaucoup pensent, les grandes découvertes ne sont pas les conquêtes de l'homme sur les forces de la nature. Elles sont l'œuvre de l'homme qui crée en obéissant aux lois naturelles. Or, la loi des états modernes étant la démocratie, toute solution contraire à cette loi ne peut qu'apporter des souffrances à l'humanité. Les gouvernants d'Autriche-Hongrie le reconnaissent eux-mêmes. A. Pulszky professeur à l'Université de Budapest, ancien secrétaire d'état au ministère des cultes et de l'instruction publique, dans la remarquable conférence « Nationalités et démocratie » qu'il fit en 1901 à la société de sociologie de Budapest, conclut à l'impossibilité de la démocratie en Hongrie tant que l'état hongrois sera établi sur le triomphe exclusif d'une seule nation.

Jusqu'à la veille de cette guerre, la France, elle-même blessée et mutilée s'est tenue plutôt modestement à l'écart; elle avait besoin de soigner ses blessures. Officiellement, elle n'a pu prendre la défense des peuples opprimés, car une partie de ses propres fils souffrait du joug de l'étranger tyrannique et barbare. Maintenant que ce pays occupe de nouveau le premier rang parmi les nations civilisées, que le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France a été proclamé par tous les Alliés comme le symbole de la libération de tous les peuples opprimés par les germano-turco-mongols, le génie du peuple français, fait de clarté, ne peut admettre des équivoques et des solutions hypocrites.

Le principe de l'intégrité de l'empire des Habsbourg est d'inspiration étrangère. Ceux qui ont peur du prétendu démembrement de l'Autriche-Hongrie, — ils ont eu peur du démembrement de la Turquie aussi, — ne voient-ils pas que la Prusse, d'accord avec les Allemands et les Magyars, projette en secret de l'absorber? Préfèrent-ils la voir absorbés entièrement ou une petite fraction seulement? Ces mêmes personnes, désirent que les peuples opprimés se contentent d'une autonomie. Y-a-t-il un Français digne de ce nom qui se contenterait de l'autonomie de l'Alsace et de la Lorraine sous le sceptre d'un Hohenzollern ou d'une autre dynastie germanique? Comment peuvent-ils alors admettre une autonomie quelconque sous le sceptre des Habsbourg? Ignorent-ils que la Croatie-Slavonie avait une autonomie basée sur un pacte qui devait assurer la liberté des Serbo-Croates. Il y avait une loi fondamentale de 1868 qui garantissait le libre développement politique et culturel de toutes les nationalités non-magyares de Hongrie. Cette autonomie et la loi de 1868 ne furent jamais respectées. L'histoire des 50 dernières années de la Croatie et de la Slavonie, est une série ininterrompue de protestations contre les violations de l'autonomie. De plus, est-ce que cette autonomie et la loi fondamentale ont empêché François-Joseph de mobiliser les Serbo-Croates, les Polonais, les Roumains et de les jeter contre tous les pays qui se refusent à reconnaître la domination prussienne?

Que l'on accorde quelques autonomies de plus, à la Transylvanie, à

la Bohême, etc. Qu'advientra-t-il de ces autonomies sous l'administration germano-magyare ? Peut-on admettre que la dynastie qui a établi comme principe de sa domination le « *divide et impera* » s'inspirera dorénavant du principe de la justice ? Qui garantira le respect des autonomies contre le gré des Allemands et des Magyars ? La Société des Nations ? Cette dernière serait donc appelée à instituer des commissions internationales à Vienne et à Budapest pour contrôler les actes des deux gouvernements. Ce procédé a été tenté en Turquie. Qui voudrait, après les deux guerres balkaniques, après la plus sanglante des guerres, en renouveler l'essai ? La solution de la question par l'autonomie accordée aux différentes nationalités sous le sceptre des Habsbourg doit être rejetée par tout homme de bon sens et de bonne foi.

Quant à la deuxième solution proposée par les démocrates et les socialistes des pays alliés : le fédéralisme ; on peut dire qu'elle est difficilement réalisable. C'est la solution qui fut proposée par le programme du parti national roumain de Transylvanie de 1881. Elle a été envisagée aussi en 1848. C'est une sorte de Suisse au centre de l'Europe que l'on voulait réaliser. Il faut l'analyser pour voir, si elle est compatible avec l'organisation et l'administration féodales du régime germano-magyar. Toute l'organisation de la monarchie austro-hongroise est basée sur les privilèges de l'ancienne et de la nouvelle aristocratie. En Hongrie le cens tient à l'écart du parlement tout élément démocratique dans la Chambre basse. Quant à la Chambre des Magnats, sa composition en exclut l'esprit démocratique. En font partie les ducs, comtes et barons possédant de vastes domaines dans un seul lot et payant un impôt direct très élevé (10.000 fr.) sur ces terres. Aussitôt qu'un Magnat s'appauvrit, il en est exclu. La dernière réforme, au lieu de démocratiser cette Chambre, la rendit ploutocratique. Avant cette réforme tout chef de famille possédant un titre de duc, comte ou baron en faisait partie. Ses membres étaient souvent pauvres et avaient un esprit moderne. Mais la réforme a produit aussi une course effrénée à la richesse. Tous les magnats de la finance et de l'industrie acquéraient des terres, sollicitaient des titres de baron ou de comte qui se vendaient et dont le prix servaient à remplir les fonds secrets des gouvernements, ils devenaient ainsi membres de la Chambre des Magnats, désir suprême de tout parvenu en Hongrie.

C'est cette constitution de la monarchie austro-hongroise qui lui attire les sympathies de tous les esprits conservateurs. L'Autriche-Hongrie est à juste titre considérée comme le dernier bastion de l'ancien régime dans le monde. Tant que cette monarchie restera debout avec cette constitution, tous les rêveurs du retour aux privilèges des anciennes castes aristocratiques trouvent dans ce régime un espoir, un réconfort. Abattre la dernière forteresse, de la féodalité, le dernier modèle survivant de l'ancien régime est une idée qu'ils peuvent difficilement supporter. Mais est-ce que le peuple de France, si fier de ses institutions démocratiques, peut prêter son concours à toute solution impliquant la survivance de la féodalité en Europe ? Tant qu'il y aura un bastion de la féodalité en Europe, sa démocratie n'est pas en sûreté absolue.

Les Allemands et les Magyars, dans toutes les couches sociales, sont opposés à la fédération de la monarchie. La preuve en est que les membres du parti national roumain l'avant proposée ont été traînés devant les tribunaux comme agitateurs contre l'unité et la sûreté de l'Etat et condamnés à plusieurs années de prison par les cours d'assises.

Est-il besoin de rappeler que, comme les Allemands de l'Empire, les Allemands d'Autriche-Hongrie et les Magyars ne désirent nullement la démocratisation de la monarchie. L'état actuel des choses les contente et ils ne désirent aucun changement. Est-ce que l'Europe voudrait les rendre heureux par la liberté qu'ils ne désirent pas ? En effet, la constitution actuelle de l'Autriche-Hongrie tue toute velléité démocratique chez les Allemands et les Magyars. Le fait d'appartenir aux deux nationalités privilégiées est un titre de noblesse qui confère des droits dont toutes les couches sociales bénéficient, à l'exclusion des autres nationalités. Imaginons-nous que dans un pays de 50 millions d'habitants, 18 millions seulement ont un accès libre aux emplois dans toutes les administrations, ont des privilèges économiques et bénéficient de toutes les faveurs de la vie publique. Peut-on imaginer que les bénéficiaires de ce régime veuillent renoncer à leurs privilèges, fussent-ils démocrates-sociaux ? Trois Hongrois sur cinq, et cinq Allemands sur sept y perdraient leur pain. Que deviendraient tous les cancre des écoles allemandes et magyares qui occupent les places que devraient occuper l'élite des nationalités opprimées, et qui considèrent leurs administrés comme des gens taillables et corvéables à merci.

Puisque les Allemands et les Magyars s'entendent, et puisque la liberté qu'on leur offre est sans valeur pour eux, il faut renoncer à la fédéralisation de la monarchie. La solution la plus rationnelle consiste à laisser les Allemands et les Magyars organiser leur propre sort comme ils l'entendent. Cela résulte même du principe adopté par les Alliés que chaque peuple dispose de lui-même.

Nous, Roumains de Transylvanie, nous ne désirons point la suppression de la monarchie des Habsbourg. Nous désirons qu'elle soit réduite à ses justes proportions, nous voulons cesser d'être l'instrument de l'impérialisme allemand. L'Autriche allemande et la Hongrie magyare continueront à vivre sous le régime qu'elles préfèrent.

Nous, tout comme les Polonais, les Tchèques-Slovaques, les Yougoslaves et les Italiens, demandons que les Allemands et les Magyars ne commandent plus aux autres nationalités, mais nous ne nous mêlons ni de leurs institutions, ni de la monarchie, ni de la dynastie, de même que les Alliés ne demandent pas la suppression de la Turquie, mais seulement qu'elle cesse de commander aux peuples chrétiens. Il n'y a qu'une solution admissible pouvant assurer une paix durable : l'indépendance de la Pologne, de la Bohême, de la Serbie, de la Roumanie. L'Europe ne peut être libre qu'habitée par des peuples libres.

Nous luttons contre le militarisme, mais il n'y a qu'un seul militarisme, le militarisme prussien. Tant que celui-ci n'est pas réduit à l'impuissance, la paix n'est pas durable. Pour l'atteindre il faut diminuer ses

moyens. Or, 8 millions d'Allemands et 8 millions de Magyars. en vertu du pacte dualiste, oppriment 35 millions de non-allemands et non-magyars. L'affranchissement de ces nationalités affaiblira le bloc germano-magyar. Leur ôter 35 millions de sujets signifie se garder contre une nouvelle agression. Diminuer sa puissance actuelle n'est pas un acte de générosité envers les nationalités opprimées, c'est une assurance.

C'est par une fausse interprétation que l'on qualifie de démembrement la demande des nationalités opprimées par les Allemands et les Magyars. La Transylvanie a joui de l'autonomie jusqu'en 1867. Depuis la bataille de Mohacs (1526) jusqu'à la fin du XVII^e siècle, elle avait été un pays indépendant et en guerre perpétuelle avec l'empereur de Vienne, roi de Hongrie. Lorsqu'en 1848 les fondations de la féodalité, le servage, furent abolies et des droits politiques accordés à tous les peuples sans distinction de races ou de religion, les Magyars et les Allemands, maîtres du pays en vertu de leurs droits féodaux, ont appliqué des nouvelles lois de telle manière qu'ils décrétèrent l'union du pays avec la Hongrie sans consulter le pays. Ils savaient que la majorité du pays n'est ni allemande ni magyare, et qu'une consultation du pays leur serait défavorable.

Ce n'est donc pas par hasard que l'on trouve les Magyars en compagnie des Prussiens, ils ont la même mentalité, la même conception du respect des droits d'autrui.

La Croatie, Slavonie, Dalmatie avaient reçu en 1867 carte blanche, leur union avec la Hongrie est basée sur un pacte. Cette union appelée accords croate (horvát Riegyezés) a été la base de la constitution autonome des pays croate-slavon et dalmate (Horvát-Szlavon-Dalmátorszàgok autonom alkotmhànya). Ce pays dans le droit public hongrois est appelé du terme significatif « *pays associé* » (tàrsorszàg). Ce n'est donc pas un démembrement de la Hongrie que les Yougoslaves demandent.

L'histoire de la Croatie, depuis 50 ans, est une lutte ininterrompue contre la tyrannie magyare, contre la violence et les empiètements des Magyars qui n'ont jamais respecté le pacte de 1868. Les Yougoslaves demandent leur indépendance et ils ont le droit de dénoncer un pacte qu'ils ont conclu librement et qu'une des parties contractantes se refuse de respecter. L'annexion de la Bosnie-Herzégovine, peuplée de Yougoslaves remonte à 10 ans seulement.

Les hommes d'état qui veulent créer un monde nouveau basé sur le droit, seraient-ils appelés à faire adopter des principes selon lesquels on reconnaît les titres de droit des nations qui ont accru leurs territoires par la conquête et contre la volonté des populations, de celles qui ont violé les traités et les pactes. Un tribunal peut-il être appelé à fonder un droit de propriété dont le titre est le vol. Un acte délictueux ne peut être un titre de droit. Le nouveau monde est appelé à établir des relations de droit entre les nations à l'instar de celles qui existent entre les citoyens des différentes nations. Or, l'Autriche-Hongrie doit les territoires habités par les populations non allemandes et non magyars à des actes de spoliations. Elle a conquis la Bohême à la suite d'une guerre malheureuse; la Galicie et la Bucovine, par des actes de spoliation contre lesquels l'humanité n'a jamais

cessé de protester; la Yougoslavie par un pacte qu'elle n'a jamais respecté; la Transylvanie et les pays italiens par un acte de violence.

Le droit international ne connaît pas de prescription. Le droit civil, s'il connaît la prescription de l'action contre le délinquant, n'admet pas de droits sur la chose acquise par un acte délictueux. La nouvelle Europe qui veut abolir la loi du plus fort entre les nations, comme elle a aboli cette même loi entre les citoyens, commettrait une faute grave en inaugurant le nouveau monde par la sanction des rapines. La conception allemande distingue entre grandes et petites nations; elle ne connaît pas de droit à une existence indépendante de ces dernières. Les nations alliées qui luttent pour le principe adverse ne peuvent reconnaître les violations du passé et admettre des droits dont le titre est un acte de spoliation ou de brigandage.

Les nationalités opprimées ne demandent pas le démembrement de l'Autriche-Hongrie, elles demandent un redressement, la réparation du droit violé. Est-ce que le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, la reconstitution de la Pologne signifient le démembrement de l'Allemagne? Les reconstitutions de la Serbie, de la Grèce et de la Roumanie aux dépens de la Turquie ont été admises. Était-ce le démembrement de la Turquie ou la déchéance d'une domination établie en vertu du droit du plus fort que les peuples conquis n'ont jamais reconnu? L'affranchissement des peuples balkaniques n'a pas été un démembrement. On ne pourrait parler du démembrement de l'Autriche-Hongrie que si l'on arrachait aux Habsbourg des provinces habitées par des Allemands et des Magyars.

T. VUIA.

Le patronage intellectuel de la France

(suite)

Les nations trop jeunes ou trop petites ont besoin du patronage intellectuel des nations plus anciennes et plus grandes.

Les besoins de ce patronage et la façon dont il s'exerce varient selon les pays, selon celui qui exerce et celui qui reçoit le patronage.

Il varie aussi selon les catégories sociales auxquelles appartiennent les individus. Il en est parmi ces derniers, qui poursuivent un but positif et intéressé; il en est d'autres qui recherchent les satisfactions supérieures de l'esprit; il en est enfin qui obéissent à des sentiments de pure vanité ou de snobisme.

Parlons d'abord de ceux pour qui l'école constitue une préparation à une profession. Ce sont de futurs avocats, de futurs médecins, de futurs professeurs, de futurs ingénieurs. Chose qui étonnera peut-être, ces personnes qui ont un but positif en vue, n'iront pas en Angleterre, pour la raison que l'apprentissage pratique y a plus d'importance que l'enseignement professionnel théorique. Ce dernier est récent et dans certaines branches même encore inexistant. Dans ce pays on se forme principalement à l'atelier, au bureau, à la clinique ou au barreau, les cours n'étant considérés que comme des adjuvants. Une telle méthode n'est pas sans valeur, elle

peut donner un apprentissage très solide, mais qui n'a souvent qu'une valeur toute locale, pourrait-on dire. Elle n'a guère de valeur que pour ceux qui veulent exercer dans le monde britannique.

Restent la France et l'Allemagne. Je dois laisser malheureusement de côté le cas des ingénieurs. Je dis malheureusement parce qu'il y aurait des remarques intéressantes à faire, mais le métier est trop lié à l'expansion industrielle et cela m'entraînerait hors du cadre de cet article.

En ce qui concerne la médecine, je ne puis mieux faire que de renvoyer le lecteur à l'ouvrage que le Docteur R. Cruchet a publié peu de temps avant la guerre sur les *Universités allemandes au XX^e siècle* (1).

On y verra que si les installations sont souvent plus riches, l'outillage plus complet et l'organisation meilleure dans les universités germaniques (2), par contre il y existe une tendance trop grande à la formation de ses spécialistes. J'entends par là des professionnels, qui ne connaissent pas les principes généraux de leur art, mais qui ont seulement des connaissances fragmentaires de questions spéciales. Ce qui fait au contraire la valeur des spécialistes français, c'est qu'ils ont été éduqués à la médecine et à la chirurgie générales (3).

La France conserve donc encore ici sa supériorité. Pour la rendre plus éclatante il faudrait qu'elle sût réagir contre le courant qui semble l'entraîner, elle aussi, vers l'émission des spécialistes et qu'elle accorde plus d'autonomie et plus de ressources aux universités (4). Le remède est donc surtout d'ordre législatif.

En ce qui concerne les avocats et les professeurs, je m'imagine qu'ils ne viennent guère à l'étranger que pour se perfectionner bien plus que pour y chercher leurs grades, de sorte que nous abandonnons le terrain de la formation professionnelle proprement dite. Nous pouvons donc faire rentrer leur cas dans celui des étudiants attirés par le désir d'acquérir une culture supérieure sans qu'aucune idée professionnelle soit en jeu. Ce sont naturellement des jeunes gens de familles riches et influentes dont beaucoup pourront avoir plus tard un rôle important à jouer dans la vie générale de la nation. Ce sont les plus intéressants pour l'objet qui nous préoccupe ici, et c'est pourquoi nous nous y arrêtons un peu plus longuement.

A première vue il semble que ces jeunes gens doivent se diriger vers Oxford ou Cambridge, les seules universités en Europe où les études soient complètement désintéressées, je veux dire par là qu'elles ne conduisent pas à une profession déterminée si ce n'est au culte et à l'enseignement.

Les autres universités britanniques et les autres universités continentales ne sont en réalité que des écoles professionnelles pour les métiers les plus intellectuels. Pourtant Oxford et Cambridge n'attirent pas l'élite du continent autant que l'on pourrait le croire, et il y a des raisons qu'il est bon d'indiquer en passant.

Il y a d'abord l'importance donnée à la vie sportive qui n'est pas pour attirer les jeunes gens des pays méridionaux et orientaux qui tiennent

(1) A. Colin, édité. 1914.

(2) Voir entre autres p. 139 et suiv., 408 et suiv.

(3) P. 126.

(4) P. 438

tout effort physique en peu d'honneur. Il y a aussi l'absence de méthode dans les études, celles-ci apparaissant dans leur ensemble avec un caractère plus ou moins décousu, plus ou moins anarchique ainsi que l'a dit un savant américain (1), la science anglaise est un peu une science d'amateurs. Or, ce que l'esprit continental cherche avant tout c'est l'acquisition de connaissances coordonnées et que, si les études dans les vieilles universités sont désintéressées, ce ne sont pas celles qui forment le pivot central de ces vénérables institutions. Il s'agit de former des gentlemen plus que des lettrés ou des scientifiques. Bref, pour tout dire, les institutions sont trop marquées du sceau d'insularité; elles ont évolué dans un sens trop divergent, trop particulariste.

Si l'Angleterre manque de cadre, la France, au contraire encadre les études dans des programmes et l'Allemagne dans des méthodes. Or, je le dis tout de suite, on a besoin de plus en plus de méthodes, et les programmes deviennent de plus en plus impuissants à tout contenir devant les progrès du savoir. Je m'empresse d'ajouter que les méthodes allemandes sont insuffisantes et que l'on pourrait trouver mieux, nous le montrerons tout à l'heure.

PAUL DESCAMPS

(à suivre).

(1) Cité par le P. Didon, *les Allemands* (Calmann-Lévy), 7^e édit. (884) p. 341.

La Roumanie après le Traité de Bucarest

Déclarations de M. Take Jonesco

Quittant Jassy, où toute manifestation de leurs sentiments était devenue impossible à cause du contrôle si sévère que les Allemands et leurs agents exercent sur l'opinion, un groupe de patriotes roumains, ayant à leur tête M. Take Jonesco, vice-président du dernier cabinet de concentration, sont arrivés en France, en traversant l'Autriche-Hongrie et la Suisse. M. Take Jonesco a fait à un correspondant de l'agence Radio, les déclarations suivantes, qui montrent bien la triste situation dans laquelle se trouve la malheureuse Roumanie.

« La première chose que je tiens à vous dire est que la Roumanie est, en ce moment, un pays non seulement occupé mais gouverné par les Allemands. De tout ce qui se fait ou se fera en Roumanie, le peuple roumain n'est nullement responsable.

« Ce n'est pas une paix qui fut signée, mais quelque chose au-dessous d'une annexion. Pour vous expliquer cet état de choses, il suffit de vous dire que les Roumains qui se trouvent à Jassy et qui ont leur résidence dans des régions occupées, n'ont pas le droit d'aller chez eux. Les rares permissions accordées de temps à autre à ce sujet sont des actes de faveur. Aussi, jamais la nation n'a été plus antiallemande qu'à l'heure présente. Tout le monde attend comme le salut le bulletin annonçant les succès des

alliés et l'on souffre le martyre quand les Allemands enregistrent une victoire.

« Ce qui est étonnant, c'est la foi dans la victoire des alliés, chez les petits, les humbles, chez ceux qui ne peuvent juger que par leur cœur. Ils ne peuvent pas admettre le triomphe de l'injustice allemande.

« Vous connaissez la paix que les Allemands nous imposèrent. Non seulement elle mutile la Roumanie de sa frontière dans les Carpathes et de son accès à la mer, non seulement elle nous réduit à l'état d'esclavage envers l'Allemagne, mais elle nous impose aussi des humiliations telles qu'une amnistie pour nos traîtres, pour ceux qui désertèrent et allèrent offrir leurs services aux Allemands. A côté de cette clause si connue, il y en a bien d'autres, si habilement combinées que rien ne reste à la Roumanie et aux Roumains. Les Allemands prennent toutes nos céréales et fixent des prix auxquels il est impossible de produire. Alors, par une loi, ils obligent les propriétaires à cultiver et les paysans à travailler avec un salaire fixé par eux, non seulement dans la commune où ils habitent, mais partout où manquent les bras. Par leurs réquisitions, les Allemands ont pris absolument tout, et c'est surtout depuis la paix que ces réquisitions, sont devenues le plus formidables.

« Tout le monde se rend compte qu'il ne s'agit pas d'une paix. Aussi, je connais un germanophile d'autrefois qui ne m'envoya pas dire que, sans la victoire des alliés, la Roumanie est morte. Les Allemands se rendent compte des sentiments du peuple roumain et ne font aucun effort pour gagner son cœur.

« En plus de la tristesse de ce régime, la nature nous a infligé, cette année, une sécheresse extraordinaire. Bientôt, on mourra littéralement de faim. Les Allemands ne veulent pas même interpréter le traité de paix comme nous donnant le droit de conserver pour nous la quantité d'aliments nécessaires à tous, car alors, ils ne pourraient pas cette année enlever un seul grain. Ils opéreront par région, et dans les quelques endroits où la récolte sera moins médiocre, ils prendront pour eux le soi-disant superflu.

« Toutes ces angoisses, toutes ces souffrances n'ont pas abattu le moral de notre peuple. Non seulement il attend avec la plus grande confiance la victoire des alliés, mais il croit toujours à la grande Roumanie, à celle pour laquelle il est entré en guerre, et je sais, de source certaine, que, parmi les Roumains de Hongrie, règne la même confiance, la même ténacité. Pourtant ils furent soumis à un régime de terreur. Les données positives que je possède sont effrayantes. Mais qu'il s'agisse de souffrances physiques ou morales, cela ne fait rien. Nous croyons en la justice, et par conséquent, à la victoire.

« Si j'ai quitté la Roumanie, c'est parce que, sous l'occupation allemande, je ne pouvais ni parler, ni écrire, ni bouger, et que je ne peux pas me résigner à cette passivité. Là-bas, je suis sûr qu'on a suivi le train dans lequel je partais avec l'espérance de me voir revenir lorsque les alliés auront refait la Roumanie. Ils la referont. Une grande Roumanie, foncièrement, éternellement antigermanique est une utilité européenne ou plutôt mondiale, puisqu'il n'y a plus une politique européenne mais une politique mondiale.

« Il faut barrer à l'Allemagne la route d'Orient. Ce rôle ne peut être confié qu'à des nations éprouvées, dont les intérêts sont inconciliables avec les intérêts allemands. Telles sont la future Pologne, la future Slovaquie, la future Yougoslavie; telle est aussi la grande Roumanie qui représenterait un facteur militaire des plus sérieux et une âme indomptable. »

M. Take Jonesco et le rapprochement des nations opprimées

D'autre part, M. Take Jonesco a dit au correspondant du *Petit Parisien* :

« La Roumanie est nécessaire à la bonne organisation de l'Europe. Roumains, Polonais, Tchèques et Yougoslaves forment un cercle de peuples antigermains de la Baltique à la mer Noire et à l'Adriatique. Si cette barrière n'était pas élevée, l'Allemagne serait maîtresse de l'Europe orientale et de toute l'ancienne Russie. Ce serait une puissance formidable devant laquelle les Etats d'Occident ne pourraient que plier. Voilà pourquoi la cause roumaine n'est pas seulement une question de justice pour les nationalités mutilées et subjuguées, mais aussi une question d'ordre mondial. »

Nous sommes heureux d'enregistrer ces déclarations de l'éminent homme d'Etat roumain. Elles constituent une adhésion au point de vue que nous avons soutenu, dès le commencement, dans la *Transylvanie*, et une confirmation d'une conception politique que nous défendons en France depuis plus d'un an. En effet, le 24 décembre dernier, nous avons adressé à M. Paul Adam une lettre où nous lui exposons ces vues et le grand écrivain français les a approuvées en leur donnant l'appui de son talent et de son autorité et la publicité nécessaire dans *l'Information* du 7 janvier dernier.

Voici exactement ce que nous disions à ce sujet :

« En ce qui concerne l'idée d'un rapprochement entre les peuples de l'Europe orientale et, plus particulièrement, entre ceux qui habitent autour de la Mer Noire, je me permets d'attirer votre attention sur un effort que, en ce moment, avec quelques-uns de mes compatriotes je fais, pour établir une collaboration entre les Tchéco-Slovaques, Polonais, Yougoslaves et Roumains, résidant à l'étranger et plus particulièrement en France et en Angleterre. Nous voulons travailler pour créer une solidarité et un effort commun entre ces nations, partiellement ou totalement opprimées par les Empires Centraux, tant pendant cette guerre qu'après la conclusion de la paix, quelles qu'en soient, d'ailleurs, les conséquences. C'est à une ligue anti-allemande de ces quatre nations que nous espérons arriver, pour aboutir à notre libération complète et à une résistance solidaire contre l'expansion germanique vers l'Asie et vers la Russie. Ce sera une ceinture d'Etats forts ou de nationalités alliées qui, prenant la place et le rôle de l'Autriche, constitueront une barrière infranchissable sur le chemin des conquêtes germaniques. Cette ligue, organisée avec le concours de l'Entente, constituerait une force de 75.000.000 d'hommes. »

D. D.

Les nations opprimées

*devant le comité exécutif du parti radical et radical-socialiste
dans la séance du dimanche 30 juin*

Lorsque les délégués des nations opprimées font leur entrée au Comité exécutif, l'assemblée, debout, les acclame, dominée par une intense émotion.

Le président, M. Debierre, en quelques paroles longuement applaudies, leur souhaite la bienvenue.

Puis M. Erasme Piltz, au nom du Comité national polonais, expose les revendications de la Pologne.

Très applaudi, il termine par la déclaration suivante :

« Notre but est de créer un Etat polonais indépendant, formé de tous les territoires polonais, y inclus ceux qui donnent à la Pologne un accès à la mer Baltique, un Etat fort, afin qu'il puisse tenir tête aux Etats germaniques qu'il aurait à l'ouest pour voisins, et former un rempart à leur expansion en Europe centrale et orientale.

« Nous savons que ce n'est qu'avec l'Entente et par elle que nous pouvons obtenir l'unification et l'indépendance de la Pologne, et croyant fermement dans sa victoire définitive et décisive qui sera en même temps la victoire du Droit et de la Liberté, nous nous considérons comme ses alliés, non seulement pendant cette guerre, mais après la conclusion de la paix. Nous nous sentons liés à l'Entente, aussi bien par la défense contre l'ennemi commun que par l'unité de l'idéal, consistant dans la sauvegarde des droits imprescriptibles des nations, base du développement pacifique de l'humanité. »

M. Treka, au nom des Tchéco-Slovaques, a prononcé les paroles suivantes :

« Délégué par le Conseil national des pays tchéco-slovaques, qui est à l'étranger le représentant reconnu de la nation tchéco-slovaque, je me permets de faire la déclaration suivante :

« La nation tchéco-slovaque a manifesté ses aspirations à maintes reprises par la bouche de ses représentants légaux. Elle l'a fait à la Constituante de Prague, le 6 janvier 1918; puis le 13 avril 1918 à Prague, quand toute la nation a prêté un serment solennel, et enfin au congrès des nations opprimées d'Autriche-Hongrie, tenu à Prague le 16 mai 1918.

« Nous basant sur ces manifestations solennelles de la volonté nationale, nous déclarons que la nation tchéco-slovaque revendique la liberté et l'indépendance complètes pour les quatre pays tchéco-slovaques : Bohême, Moravie, Silésie et Slovaquie.

« La nation tchéco-slovaque ne veut plus vivre sous le joug étranger, mais elle veut vivre sa propre vie nationale, de façon à se montrer digne de son grand passé et du haut idéal démocratique de l'époque actuelle. »

M. Treka est maintes fois applaudi.

Après lui, M. Yvo de Giulli, en conclusion de son exposé écouté avec la plus grande sympathie, termine par ces mots, au nom des Yougoslaves.

Au nom du comité yougoslave, représentant autorisé à l'étranger de tous les Serbes, Croates, Slovènes d'Autriche-Hongrie, je me permets donc de faire la déclaration suivante :

« Les Serbes, Croates et Slovènes, connus sous le nom général de Yougoslaves, constituent une seule nation dont les intérêts moraux et matériels exigent l'union en un seul Etat.

« Au cours de la guerre actuelle, ils ont, dans leur patrie et même à l'étranger, par des déclarations formelles, des manifestations, des plébiscites et par de nombreux enrôlements contre l'Autriche-Hongrie, donné des preuves manifestes de leur volonté déterminée de se libérer de l'Autriche-Hongrie et démontré que leur existence dans cette monarchie est impossible parce que leur sécurité légale et leur libre développement s'y trouvent entravés.

« Si l'on permettait qu'une nation, si consciente et si éclairée, qui, en Autriche-Hongrie, compte à elle seule sept millions d'âmes, restât, en dépit de sa claire et manifeste volonté, dans le cadre de la monarchie austro-hongroise, ce serait injuste et inhumain. Après la guerre, la paix générale en serait troublée, car on conserverait les germes de nouveaux conflits.

« Par conséquent, la question yougoslave doit être considérée comme une question internationale et résolue dans son ensemble par l'union de tous les Serbes, Croates et Slovènes en un Etat indépendant, conformément à la Déclaration de Corfou, qui offre à nos aspirations une base solide, et aux grandes démocraties d'Europe et d'Amérique la garantie de voir se développer dans les Balkans un Etat réellement animé d'un esprit démocratique et sur lequel elles pourront s'appuyer »

M. D. Draghicesco, délégué du Comité national des Roumains de Transylvanie, a pris la parole en s'exprimant dans les termes suivants :

Monsieur le Président,

Messieurs,

« Au nom du comité national des Roumains de Transylvanie et de Bucovine, dont je suis ici le délégué, et de tous les Roumains opprimés par l'Autriche-Hongrie, je vous remercie avec émotion et reconnaissance pour la sollicitude pleine d'attention que vous leur accordez en leur demandant de vous dire leurs doléances du présent si malheureux et leurs grands espoirs pour l'avenir.

« Lorsque la Roumanie, sans être provoquée, s'est décidée à intervenir dans cette guerre de la liberté et du droit contre la tyrannie et l'injustice, aux côtés des grandes nations démocratiques et contre les empires de proie, nous étions persuadés, Messieurs, que, par le triomphe commun, nous serions unis, dans la liberté, avec nos frères subjugués d'Autriche-Hongrie. Or, à la suite des circonstances fatales que vous connaissez, nous voilà réunis tous, en effet, mais dans l'esclavage, sous le joug des empires centraux, qui nous

ont imposé le traité de Bucarest. Vous connaissez par la presse les clauses draconiennes de ce traité. Les puissances de proie nous arrachent notre seule issue à la mer ; elles nous volent une province et 800.000 frères libres, le Danube, les Carpathes, pour les livrer à nos pires ennemis : les Bulgares et les Magyars ; elles accaparent, pour de longues années, notre pétrole et nos céréales, les seules richesses que nous donne le sol national, fécondé par le travail de la nation. Et quand je dis que nous sommes tombés dans l'esclavage, je n'exagère pas. Notre sort actuel est pire que celui de tous les autres peuples opprimés car, par les clauses du traité qui vous sont connues, tout le peuple roumain, tous les hommes entre 16 et 60 ans sont condamnés aux travaux forcés, avec la perspective de la peine capitale en cas de refus. Et tout cela pour que la généreuse et riche plaine valaque puisse nourrir les hordes teutoniques qui mettent l'Europe civilisée en sang et en feu.

« Nous sommes entrés en guerre pour l'affranchissement de la Transylvanie, de la Bucovine et du Banat, pays roumains, habités par des Roumains en proportion de 70 0/0 et qui furent jadis libres — la Transylvanie et le Banat — ou appartenirent à la Roumanie — la Bucovine. En effet, la Transylvanie, longtemps indépendante, souvent réunie aux principautés roumaines, tomba sous les Habsbourg en 1691 et elle ne fut annexée à la Hongrie que depuis à peine 50 ans. 3 ans avant la guerre franco-allemande, quelques mois après Sadowa, grâce au concours de Bismarck qui vous a arraché l'Alsace-Lorraine, les Magyars nous arrachèrent la Transylvanie et le Banat. La Bucovine nous fut volée, il y a 144 ans, par les Habsbourg, avec la complaisance des Turcs, qui la vendirent au lieu de la défendre. Dans ces pays vivent, ou plutôt végètent, 4 millions et demi de Roumains qui n'ont pas le droit de s'instruire, d'écrire ni de parler leur langue, qui vivent dans la plus monstrueuse servitude politique, car ils n'ont pas le droit de voter, qui n'ont pas les moyens de se renseigner, ni de se cultiver, car leur presse est supprimée, leurs écoles sont fermées, leurs réunions dissoutes. Et lorsque ces Roumains essayent de protester, les Magyars les jettent en prison, les ruinent ou les assassinent, tout en exhibant à la face du monde des lois soi-disant inspirées par le plus pur esprit libéral et démocratique. Sous le couvert de ces lois libérales, faites pour les yeux du monde, les Magyars sont en train de massacrer impitoyablement une nation de 4 millions et demi d'âmes. C'est ce que la Roumanie ne pouvait pas permettre sans se déshonorer et, malgré les circonstances tragiques et l'isolement où elle se trouvait, elle a préféré marcher vers le suicide plutôt que vers le déshonneur. (*Vifs applaudissements.*)

« Voilà le passé et le présent malheureux de notre race.

« Voici maintenant quels sont les grands espoirs qui nous animent pour l'avenir. Messieurs, vous savez tous que la Roumanie moderne a été en grande partie l'œuvre des efforts tenaces et éclairés des grands citoyens français que furent Michelet et Edgar Quinet. Je m'adresse à vous, Messieurs, qui représentez le grand parti radical et radical socialiste, fils et héritiers directs de Jules Michelet et de Quinet, et je demande votre concours, votre puissant appui pour la création de la grande Roumanie. (*Vifs applau-*

dissements). La France sera victorieuse, elle l'est déjà, et la grande France ne pourra pas nous refuser, tant que vous serez ses conducteurs et ses chefs, son appui précieux et indispensable à la création de la grande Roumanie.

« Car la grande Roumanie sera habitée par un peuple de 14.000.000 d'hommes. La Transylvanie, le Banat, la Bucovine et la Bessarabie, — dont le ralliement à la Roumanie est le seul épisode heureux dans la tragédie de notre pays — toutes ces provinces roumaines doivent être réunies à la mère-patrie. Et vous aurez là un peuple latin, sentinelle de la latinité dans ce coin de l'Europe entouré de races slaves et menacé par l'Allemagne. Il faut que la Roumanie soit assez forte pour pouvoir persévérer et résister à la menace germanique. Or, tant que la Roumanie actuelle ne deviendra pas la grande Roumanie, son existence sera précaire et son rôle peu important.

« Nous voulons, Messieurs, constituer dans ce coin de l'Europe comme une colonie intellectuelle française, grande et forte. Ceux parmi vous qui nous ont fait l'honneur de nous visiter savent bien à quel point nous sommes déjà une colonie intellectuelle française. Notre littérature est la vôtre. Notre science est également la vôtre. Nos journaux les meilleurs et les mieux faits sont en français. Mais, jusqu'à présent, ce n'est que la moitié de notre race qui remplissait ce noble rôle de foyer de la culture française, tandis que l'autre moitié, tombée sous le joug austro-magyar, était en train de devenir une colonie allemande, destinée à propager dans le monde cette exécration kultur teutonne. En somme, notre lutte avait pour but d'intégrer la race roumaine, pour mieux accomplir notre mission d'avant-garde latine, de civilisation française, dans l'Orient de l'Europe. (*Applaudissements répétés.*)

« Mais pour triompher de l'ennemi, pour nous affranchir et résister à la poussée germanique, nous sommes convaincus que, réduits à nos propres forces, nous n'y arriverions pas. C'est pourquoi vous me voyez ici en étroite communauté d'aspirations avec nos amis polonais, tchèques et yougoslaves. Nous, les Roumains, nous avons été parmi les premiers qui avons contribué au rapprochement des peuples opprimés par l'Autriche-Hongrie et nous avons été les premiers à applaudir le projet du congrès de Rome. Nous le disons ici, comme nous l'avons dit à Rome, nous sommes décidés de continuer, avec les nations slaves, sœurs d'oppression, la grande lutte de libération intégrale, jusqu'à ce que toutes ces quatre nations soient affranchies et reconstituées dans leur pleine intégrité politique et ethnique. Ces nations coalisées constitueront une force formidable qui, avec votre concours, avec l'appui de l'Italie et de l'Angleterre, pourra facilement remplacer l'Autriche-Hongrie et, au lieu de faciliter, comme celle-ci, la domination prussienne sur le monde terrorisé, elle barrera le chemin de l'Allemagne vers l'Est, ce *Drang nach Osten*, rêve grandiose de la Pangermanie. Alliés aux Yougoslaves, nous ferons aux Allemands les deux battants de la porte balkanique et nous garantissons vos communications avec vos empires coloniaux.

« A côté des Tchèques, des Yougoslaves et des Polonais, la nation roumaine entend continuer la lutte, malgré cette signature de paix que l'Allemagne a imposée à la Roumanie. Malgré la paix conclue, nous n'avons

pas cessé la guerre. (*Vifs applaudissements.*) Cette paix est, à vrai dire, une véritable déclaration de guerre de toute la race roumaine aux Germano-Magyars. Car, dès que les préliminaires en furent signés, les Roumains transylvains, prisonniers en Italie, en France, en Russie, demandèrent à relever le drapeau tombé des mains de la Roumanie. Le comité national que j'ai l'honneur de représenter reçoit tous les jours des lettres déchirantes, des télégrammes pressants, de la part de ces prisonniers et des Roumains d'Amérique, qui demandent à lutter, pour venger les humiliations de la Roumanie vaincue et pour créer la grande Roumanie, victorieuse avec ses alliés. (*Vifs applaudissements.*) Je vous prie de prendre acte de cette résolution des prisonniers transylvains et de nous prêter votre concours auprès des gouvernements alliés pour qu'on nous aide à organiser ces soldats volontaires en légion roumaine. Leur nombre est assez considérable et, d'après nos informations, il augmente tous les jours sur le front italien, en désertant l'armée austro-hongroise.

« Etroitement unies entre elles, appuyées par vous et par les autres grandes Puissances, reliées à vous par l'intermédiaire de l'Italie, les nations opprimées d'Autriche-Hongrie ici représentées envisagent l'avenir pleines de confiance et seront inspirées du même idéal de justice et de liberté que vous, parce qu'elles l'ont appris chez vous, et qu'elles ne peuvent plus l'oublier.

« Au nom du Comité national des Roumains de Transylvanie et de Bucovine, je tiens à faire les brèves déclarations suivantes :

« Les Roumains d'Autriche-Hongrie, opprimés depuis des siècles par le régime des Habsbourg, ont déjà donné en combattant en grand nombre, et spontanément, aux côtés de leurs frères de Roumanie, une preuve de leur ardent désir de voir libéré le Royaume de Roumanie, et d'y être rattachés. Nous ne cesserons pas de combattre jusqu'à ce que la Roumanie ne soit libérée et tous les Roumains réunis dans un seul Etat indépendant. (*Applaudissements. Le bureau félicite l'orateur.*)

Nous donnerons prochainement la réplique de M. Ripault, le secrétaire du Comité exécutif du parti radical et radical socialiste.

NOTES & DOCUMENTS

La Ratification du Traité

Le traité de paix de Bucarest a été ratifié par les deux Chambres roumaines élues par le gouvernement de M. Marghiloman ; il n'y a rien d'important à signaler dans la courte discussion qui a précédé le vote, excepté un hommage du général Culcer, sénateur, à la mission française qui a réorganisé l'armée. Quelques députés, parmi lesquels le général Averesco, ont critiqué les dures conditions de la paix, mais aucun n'a eu le courage de déplaire au gouvernement qui les a fait élire, en votant contre le traité que personne dans le pays ne veut reconnaître.

Beaucoup plus intéressante a été la discussion au Reichstag de Berlin. Tous les députés, excepté les socialistes minoritaires, ont approuvé les

clauses de l'acte qui démembre et dépouille la Roumanie ; c'est « une paix d'entente », a dit Scheidemann, « une paix qui réduit à néant toutes les calomnies dirigées contre nous. » Il n'y a que le socialiste minoritaire Ledebour qui a osé dire la vérité : « Le traité n'est nullement un traité sans annexions, un traité de conciliation, mais un traité imposé à un ennemi vaincu, car il accorde des accroissements territoriaux à l'Autriche-Hongrie. »

La nation roumaine qui ne peut trouver actuellement dans le parlement de M. Marghiloman personne qui exprime son vrai sentiment, pense, elle aussi, que le traité de Bucarest est une paix imposée à un peuple vaincu, vaincu non par les armes, mais par la trahison et la lâcheté. Dans son esprit, l'acte qui vient d'être « ratifié » ne représente, comme pour ses alliés d'hier et d'aujourd'hui, qu'un chiffon de papier de plus dans les archives de la Wilhelmstrasse.

Pour les Tchèques et les Polonais

Le Comité des Roumains de Transylvanie a envoyé l'adresse suivante au Comité Tchèques, à l'occasion de la proclamation de leur indépendance :

Monsieur le Secrétaire Général,

Au nom du Comité National des Roumains de Transylvanie et de Bucovine, nous sommes heureux de pouvoir vous adresser nos félicitations émues et l'expression de notre profonde sympathie, à l'occasion du succès politique que vous venez de remporter contre notre oppresseur commun, l'Autriche-Hongrie, en obtenant des gouvernements des grandes démocraties occidentales la reconnaissance de l'indépendance de la Bohême et la consécration du Conseil National Tchèque comme gouvernement provisoire de l'ancien royaume tchèque, ressuscité grâce à vos efforts et à ceux de vos amis de Prague et des pays de l'Entente.

Nous voyons dans votre succès d'aujourd'hui, le présage de vos réalisations éclatantes de demain et le signe du triomphe de nos justes revendications, si intimement liées aux vôtres. La Nation roumaine, devenue consciente de ses destins et de ses droits, ne peut envisager l'avenir qu'avec le sentiment de la nécessité impérieuse d'une étroite coopération avec la nation tchéco-slovaque, pour pouvoir, ensemble, mieux résister aux ennemis communs.

Comme nous avons été, jusqu'à présent, unis dans l'oppression nous le serons désormais encore davantage dans la liberté. Et nous défendrons ensemble la liberté que nous aurons pu conquérir dans une lutte commune.

L'admiration et l'estime que nous ressentons pour la noble nation tchèque et pour le trésor de ses qualités artistiques et pratiques, la sympathie et la considération particulières que nous gardons à votre personne et à vos amis du Conseil National, guideront toujours nos actes et nos déterminations futures. Tout rapproche le peuple roumain du peuple tchéco-slovaque ; jamais rien n'a pu et ne pourra intervenir pour nous séparer ou nous opposer.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, avec nos félicitations, l'assurance de notre inaltérable sympathie et de notre considération dévouée.

D'un autre côté, le Comité des Roumains de Transylvanie a adressé au Comité Polonais la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance, avec une joie vive et profonde, du succès politique qui a couronné vos efforts et ceux de vos collaborateurs, en obtenant de la part de toutes les grandes nations démocratiques, la reconnaissance de l'indépendance de l'ancien et glorieux royaume de Pologne. Au nom du Comité National des Roumains de Transylvanie et de Bucovine, résidant en France, nous vous adressons nos félicitations émues et nos vœux chaleureux pour la réalisation intégrale de votre idéal historique et national. La nation roumaine a eu des relations historiques avec la Pologne et les commencements de la culture roumaine au XVII^e siècle, nous sont venus de votre noble pays. Nous avons eu et nous aurons encore des ennemis communs qui nous imposeront une lutte et une résistance solidaires. C'est pourquoi, tout ce qui augmentera la prospérité du peuple polonais, sera un présage heureux de notre avenir commun.

Veillez agréer, Monsieur le Président, avec notre vive admiration et notre profonde sympathie pour la grande nation polonaise, l'expression de l'estime distinguée et de notre dévouement à votre personne.

Ce 5 juillet 1918.

L'anniversaire de l'Indépendance des États-Unis

Le Comité National des Roumains de Transylvanie, et la Colonie roumaine de Paris, désirant commémorer l'anniversaire de l'Indépendance des États-Unis, et témoigner ainsi à la grande république leur reconnaissance pour la sympathie qu'elle leur a toujours témoignée, ont organisé le 4 juillet dernier un *Te Deum* à l'église roumaine de Paris. Y assistaient un représentant du gouvernement de Washington et un très grand nombre de Roumains de Paris. Après des prières pour la victoire des armées alliées, le Père Ciceron Jordachesco, supérieur de l'Eglise et M. Pangrati, vice-président de la colonie roumaine ont fait chacun une courte allocution, montrant l'importance de ce jour pour le peuple américain et pour tout le monde civilisé, qui trouve en ce moment des défenseurs si vaillants dans les soldats venus d'outre-Atlantique.

Une adresse de félicitations a été envoyée au Président Wilson.